

Communiqué de presse



ViVA! fait la « vélorution » et présente son plan vélo pour Nice

La liste ViVA!, conduite par Mireille Damiano, a organisé le vendredi 7 février une « vélorution » (manifestation en vélo) **dans le quartier du Port et en centre-ville**. A cette occasion, elle a présenté son ambitieux plan vélo pour Nice.

De vieilles promesses non tenues !

Au baromètre national des villes cyclables, rendu public par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), Nice apparaît à l'avant-dernière place. Les 2 colistiers de ViVA!, Anne-Laure Chaintron et Hervé Andrès, lui-même militant d'une association pour le développement du vélo à Nice, ont fustigé le bilan de Christian Estrosi et se sont interrogé-es sur le crédit à apporter à ses nouvelles annonces.

Hervé Andrès a rappelé qu'en 2011, le « plan vélo Nice 2020 » annonçait déjà l'objectif pour 2020 de « quadrupler la part des déplacements faits en vélo (de 1,4% à 5,6%) ». Il a indiqué que l'annonce de Christian Estrosi de porter à 150 km le réseau cyclable, si jamais elle était concrétisée et ne se contentait pas d'un simple coup de peinture sur la chaussée, ne serait pas à même de porter la part des déplacements en vélo à 10%. En effet, 150 km représentent 0,44 mètre linéaire par habitant et la part des déplacements en vélo ne devrait atteindre que 2,5% environ, selon les données de la FUB.

Une ambition « vélorutionnaire »

Pour sa part, ViVA! annonce comme mesure phare de son programme la construction de **340 km de pistes cyclables**, pour atteindre l'objectif de 15 % de déplacements en vélo à la fin du mandat.

Cet objectif apparaît réaliste au regard de ce qui se passe aux Pays-Bas, où, malgré un climat bien moins favorable qu'à Nice, le vélo représente 28% des déplacements.

Un engagement financier à la hauteur des enjeux

Des villes comme Strasbourg ou Bordeaux consacrent des budgets significatifs au développement du vélo (70 millions sur 4 ans, à comparer aux 500 000 euros annuels affichés par la Métropole de Nice). Conformément aux recommandations de la FUB, ViVA! s'engage à garantir un budget minimal dédié au développement au vélo de 25 euros par habitant-e soit **8,6 millions par an**. Ce chiffre peut sembler important mais il faut le rapporter aux 1,5 milliard d'euros du budget de la Métropole.

Sortir de la pollution et préparer la transition

Les candidat-es de ViVA! ont rappelé que Nice était une des villes dont l'air était particulièrement pollué, en particulier à cause des transports. Pour répondre à l'urgence climatique, ViVA! propose de reconnaître le vélo comme un mode de transport à part entière, à égalité et en complémentarité avec les autres modes de déplacement doux et autres transports collectifs (dont ViVA! propose la gratuité).

- Le vélo, c'est un moyen de transport bon marché.
- Le vélo, c'est bon pour la santé des cyclistes et même pour la santé des autres (moins de bruit, moins de pollution)
- Le vélo, c'est rapide et pratique pour la plupart des déplacements en ville
- Le vélo, ce n'est pas pour la carte postale sur la Promenade des Anglais, c'est pour toutes et tous, tous les jours, dans tous les quartiers de Nice !

Les 10 premiers engagements de VIVA pour son plan vélo pour Nice :

1. Construire 340 km de pistes cyclables pour augmenter significativement la part du vélo dans les déplacements
2. Construire un réseau cyclable maillant l'intégralité de la ville permettant de rejoindre en moins de 5 minutes une piste cyclable sécurisée desservant tout autre endroit de la ville. Ce réseau doit être continu, entretenu, protégé, respecté et bien signalisé
3. Articuler les déplacements en vélo avec les transports collectifs (parkings vélos, racks ou remorques à vélos sur les bus vers les collines, possibilité de mettre les vélos dans les trains et dans certains trams)
4. Installer des offres de stationnement sécurisé dans toutes les zones d'activité, y compris les gares, établissements scolaires, universités, bibliothèques, hôpitaux, services publics, ... dans toute la ville
5. Améliorer les vélos bleus (classiques et électriques) et assurer ce service dans tous les quartiers, y compris les quartiers populaires
6. Développer les livraisons en vélos-cargos en refondant complètement le système logistique : circuits courts, consignés...
7. Créer et animer des maisons du vélo dans les quartiers avec ateliers participatifs,
8. Encourager et organiser les déplacements en vélo avec un plan vélo éducatif pour les élèves des établissements scolaires et un accompagnement pour les personnes âgées (tricycles notamment)
9. Organiser la politique vélo en concertation constante avec les usagers et les associations
10. Modérer partout la vitesse et le trafic automobile, généraliser les zones de circulation apaisée

NB : La liste ViVA ! est signataire de la « charte pour le développement de l'usage du vélo pour la Métropole de Nice » proposée par l'association Nice-à-vélo <https://www.niceavelo.marsnet.org/notre-charte-velo-pour-les-municipales-2020> et elle s'engage également à mettre en œuvre la « proposition #15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public » du Pacte pour la transition <https://www.pacte-transition.org/#page.type.poi.id.5cc6c2fd40bb4e82413ee0d4> réalisée avec l'aide de la Fédération des usagers de la bicyclette.

Nice avant-dernière au baromètre national des villes cyclables

TOP 11 Villes de + de 200 000 hab.				
Ville	Note globale	Note dynamique**	Climat vélo	Nombre réponses valides
Strasbourg (67)	4,02	0,4	B	2 664
Nantes (44)	3,55	0,4	C	3 737
Rennes (35)	3,46	0,8	D	2 448
Paris (75)	3,24	1,1	D	7 241
Bordeaux (33)	3,24	0,1	D	2 619
Lyon (69)	3,19	0,6	D	5 562
Lille (59)	3,03	0,4	E	2 595
Toulouse (31)	2,88	0,1	E	4 531
Montpellier (34)	2,48	-0,1	F	3 574
Nice (06)	2,37	0,2	F	576
Marseille (13)	1,96	0,2	G	1 751

Source : Fédération des usagers de la bicyclette, 07/02/2020

Nice, le 7 février 2020

Liste ViVA! Démocratie - Écologie – Solidarité